

**Association Française de Développement
des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V)**
Délégation Grand Sud-Ouest
9, rue Bourdon 31200 Toulouse
Tel/Fax: 05 61 11 87 09

Toulouse, le 21 Janvier 2003

à Mr Michel MOYRAND
Vice-Président
Conseil Régional d'Aquitaine
14, rue François de Sourdis
33077 Bordeaux Cedex

Objet: étude du Schéma Régional
des Véloroutes et Voies Vertes
de la Région Aquitaine

Monsieur le Vice-Président,

Je vous remercie d'avoir associé l'AF3V au Comité de Pilotage de l'étude du Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes de la Région Aquitaine. Nous avons pu avoir de nombreux échanges avec le bureau d'études Altermodal, et lui avons transmis nos informations et nos demandes.

Je vous remercie également pour votre conduite efficace de la réunion du 20 janvier, et pour la façon dont vous avez su faire converger le débat vers un schéma approuvé par tous les acteurs présents.

Je vous répète que l'AF3V est globalement très satisfaite du schéma régional Aquitaine qui est en train de se définir à travers l'étude d'Altermodal et les travaux du Comité de Pilotage. Ce projet apparaît très ambitieux puisqu'il retient à la fois :

- les trois axes du schéma national :
 - Véloroute Atlantique, axe littoral le long de l'Océan.
 - Voie Verte des Deux Mers de Bordeaux au canal latéral, puis le long du canal latéral.
 - Axe transversal St Jacques de Compostelle, passant par la vallée de l'Adour, avec un tracé intéressant, comportant beaucoup de parties en « voie verte », ce qui créera un itinéraire de grande qualité à fort potentiel touristique (et utile pour le Département voisin du Gers).
- trois axes de vallée, à fort potentiel touristique, demandés par l'AF3V :
 - Vallée de l'Isle
 - Vallée de la Dordogne
 - Vallée du Lot (déjà réalisée en partie dans le Lot-et-Garonne).

En réponse à la question de Mr Schoell, je vous confirme notre approbation pour le déplacement vers l'Est de l'axe national transversal, passant sur le projet régional par Mont-de-Marsan, Villeneuve-de-Marsan, Gabaret et Buzet-sur-Baise.

L'AF3V souhaite que la région Aquitaine retienne une Véloroute de liaison inter-départementale et inter-régionale Bayonne-Tarbes-Toulouse, que nous appelons la Véloroute « Adour-Garonne ».

Nous prenons note avec plaisir de la conclusion de la réunion du Comité de Pilotage du 20 Janvier, décidant de retenir dans le schéma régional Aquitaine une Véloroute Bayonne-Pau, passant par l'Adour, les Gaves réunis, puis le gave de Pau. Cet

axe, nécessaire, et utile pour le département des Pyrénées-Atlantiques, pourra aussi constituer un élément de la Véloroute Adour-Garonne.

./..

Nous prenons aussi note avec plaisir de la volonté du Comité de Pilotage de retenir certaines liaisons (ou barreaux) très utiles :

- Bordeaux/Facture bassin d'Arcachon (décision prise).

Nous espérons qu'il retiendra également d'autres liaisons demandées par l'AF3V :

- Bordeaux-Libourne ;
- Mont-de-Marsan-vallée de l'Adour.

Nous espérons recevoir le texte du document définitif finalement adopté.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Mr Julien SAVARY

Délégué Régional de l'AF3V